

**SANTÉ** Grossesse non désirée

# Les jeunes se méfient de la pilule

**L'Assemblée examine ce jeudi un texte pour allonger le délai de recours à une interruption volontaire de grossesse. Le nombre d'avortements augmente, notamment chez les 20-29 ans, tranche d'âge qui se méfie de la contraception hormonale.**

Nouveau dossier explosif ce jeudi à l'Assemblée nationale. Les députés examinent une proposition de loi pour allonger, de 12 à 14 semaines, le délai de recours à l'avortement. Ce texte, déposé par le groupe Écologie Démocratie Solidarité (EDS, anciens marcheurs), se retrouve au cœur d'un bras de fer entre le gouvernement et sa majorité. L'exécutif, qui attend un avis du Comité consultatif d'éthique, est réservé sur le dossier, à l'inverse des députés LREM qui y sont favorables.

Le sujet divise également les militantes du droit des femmes qui y sont favorables et les gynécologues, qui pointent, eux, les risques pour la santé. Ils plaident pour d'autres moyens de répondre aux difficultés des femmes aux grossesses non désirées (lire ci-contre).

L'an dernier, le taux de recours à une interruption volontaire de grossesse a atteint son niveau le plus élevé depuis 1990, selon une enquête récente de la Drees (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques). Une tendance surtout marquée chez les jeunes. Les 20-29 restent les plus concernées avec un taux de recours de 27,9 IVG pour 1 000 femmes en France entière (contre 15,6 IVG pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans en métropole et 28,2 dans les départements et régions d'outre-mer, DROM).

## Source de défiance

Parmi les hypothèses expliquant cette hausse des interruptions vo-



La contraception des Françaises a été modifiée après l'affaire des pilules de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> génération. Photo Julio PELAEZ

**232 200**  
interruptions volontaires de grossesse (IVG) ont été enregistrées en France en 2019, selon la Drees.

lontaires de grossesse : la méfiance croissante de jeunes à l'égard de la contraception hormonale. Dans son dernier baromètre, Santé Publique France observait « un recul de la pilule, en particulier chez les femmes de 20-29 ans ».

Plus de 50 ans après sa légalisation par loi Neuwirth en 1967, la contraception orale a changé d'image. Symbole de la libération de la femme, elle cristallise aujourd'hui les inquiétudes autour des risques des médicaments sur la santé. La pilule reste le principal mode de contraception en France, mais elle perd du terrain. Dans les cabinets des gynécologues, les jeunes femmes évoquent leur crainte des hormones. En dehors, elles cherchent des voies alternatives.

Une affaire a marqué un tournant : les risques de thrombose veineuse liés aux pilules de 3<sup>e</sup> et

4<sup>e</sup> générations dévoilés en 2012-2014. Depuis, l'Agence du médicament (ANSM) a revu ses recommandations. Elle demande de privilégier les pilules de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> génération en première intention. Mais, dans l'esprit de nombreuses femmes, le discrédit a été jeté sur l'ensemble de ces modes de contraception, y compris ceux recommandés, sans risque, par les autorités de santé.

« Entre 2010 et 2013, le recours à la contraception orale est passé de 50 % à 41 % chez les femmes de 15-49 ans », notait une enquête de l'Ined, publiée en 2017, et menée après cette affaire. Avec un risque accru de grossesse non désirée. En matière d'IVG, il est donc essentiel de parler d'accès à l'avortement mais aussi d'informer, en amont, sur la contraception.

E.B.

## QUESTIONS À

**Isabelle Héron** Présidente de la Fédération nationale des Collèges de Gynécologie médicale.

### « Il faut rassurer et communiquer sur la contraception »

**On observe une hausse des IVG : comment expliquer cette situation ?**

Cette augmentation est particulièrement marquée dans la tranche d'âge 25 à 39 ans, probablement parce que les femmes délaissent la contraception hormonale et ne la relaient pas par un stérilet. La crise de la pilule, avec l'affaire des pilules de troisième et quatrième générations, a beaucoup altéré la confiance dans ce mode de contraception.



Photo DR

Par ailleurs, le mouvement anti-hormones est très présent sur les réseaux sociaux. On l'observe en consultation tous les jours. Les jeunes femmes ont peur des hormones, car elles disent que c'est mauvais pour le corps.

### Les pilules sont-elles plus dangereuses qu'avant ?

Non. Il est essentiel de rassurer sur la contraception, qui présente beaucoup de bénéfices par rapport aux risques, essentiellement vasculaires. Il existe deux types de contraception hormonale : la contraception oestroprogestative avec différentes compositions et modes d'administration (pilule, patch, anneau) et microprogestative (pilule et implant). Les oestroprogestatifs augmentent le risque vasculaire. Les microprogestatives, en prise quotidienne en continu, n'ont aucun impact vasculaire, au niveau artériel et veineux. Les patientes ayant des risques vasculaires (diabète, hypercholestérol, tabac) peuvent les prendre sans aucun risque. Il est possible d'adapter la prescription en fonction du terrain de chaque patiente et de ses attentes. On adapte la contraception tout au long de la vie de la femme. Enfin, si une patiente ne veut absolument pas de contraception hormonale, il est possible de poser un stérilet – contraception mécanique – même aux jeunes femmes qui n'ont pas encore eu d'enfant.

### Que pensez-vous du texte proposant d'allonger le délai d'IVG ?

La Fédération nationale des collèges de gynécologie médicale (FNCGM) est contre l'allongement de l'IVG car les complications liées au geste peuvent avoir des conséquences sur la santé de la femme, le potentiel de fertilité et les grossesses à venir. Il faudrait se pencher sur les différences d'accès entre les territoires et faire en sorte de raccourcir les délais. Il est nécessaire de donner les moyens humains, financiers et techniques aux hôpitaux pour pouvoir accueillir les femmes en urgence. Par ailleurs, il est essentiel de mieux communiquer sur la contraception, en amont, en informant mieux les jeunes femmes et en la remboursant mieux. La prévention est essentielle. Il n'est pas normal que l'IVG soit remboursé à 100 % mais que la contraception ne soit pas prise en charge à 100 % !

Propos recueillis par **Élodie BÉCU**

## POLITIQUE Élection présidentielle

### Baroin renonce, qui pour la droite en 2022 ?

François Baroin, maire de Troyes, ne souhaite pas se présenter à la présidentielle 2022. Avec ce renoncement officieux mais sans surprise, se pose une question : qui pour porter les couleurs de la droite à la présidentielle de 2022 ? Aucun prétendant ne s'impose pour l'instant dans les sondages mais ils sont plusieurs à y penser très fort.

#### ■ Xavier Bertrand

Le président de la région Hauts

de France se prépare avec son association La Manufacture. Xavier Bertrand, 55 ans, défend une droite populaire et sociale. Il veut incarner aussi les territoires.

#### ■ Valérie Pécresse

La présidence de l'Île-de-France n'est officiellement candidate à rien à part à sa réélection aux régionales de mars. Mais son envie d'Élysée est un secret de polichinelle. Les Régionales auront valeur de primaire pour elle. Valé-

rie Pécresse, 53 ans, et son micro-parti (Libres !).

#### ■ Bruno Retailleau

À 59 ans, le président des sénateurs LR s'est déjà positionné pour la primaire. Bruno Retailleau est le tenant de l'aile conservatrice du parti.

#### ■ Rachida Dati

L'ex-ministre de la Justice de Nicolas Sarkozy et actuelle maire du très chic VII<sup>e</sup> arrondissement

de Paris, 54 ans, estime que le temps d'une femme est venu et qu'elle peut réconcilier une société fracturée. Elle l'a déclaré à la presse britannique.

#### ■ Laurent Wauquiez

Le président d'Auvergne Rhône-Alpes travaille à sa réflexion et à rétablir une image dégradée. S'il garde sa région à droite alors que la plupart des grandes villes ont basculé à gauche, Laurent Wauquiez, 45 ans, sera relégitimé.

EB6-01 - V0

## BUDGET

### Sécu : attention aux dépenses

Face aux records de dépenses de la Sécurité sociale, en première ligne dans la crise du Covid-19, la Cour des comptes appelle à « agir sur les dépenses ». En clair... à les diminuer. Cette année, la Sécurité sociale devrait enregistrer une perte historique de 44,4 milliards (mds) d'euros. Elle devrait être ramenée à 27,1 mds en 2021, mais encore supérieure à 20 mds par an jusqu'en 2024, selon le projet de budget présenté par le gouvernement la semaine dernière.